

RETOUR SUR LE PASSE A MONTIGNY-MONTFORT

En l'année 1439 notre région fut ravagée par des bandes armées appelées « **Les écorcheurs** » souvent sous le commandement de guerriers nobles.

La France est alors affaiblie par l'épidémie de peste noire qui de 1348 à 1364 a fait de nombreuses victimes, par l'alourdissement des impôts, par le prix trop bas du blé, par le pillage de soldats brigands (les Routiers et les Grandes Compagnies) et par le conflit entre Armagnacs, défenseurs des intérêts des Orléans, et Bourguignons, pendant la guerre de Cent Ans, sous le règne de Charles VI.

Ce conflit dégénéra rapidement en guerre civile et aura pour conséquence la victoire des Anglais sur les Armagnacs à Azincourt le 25 octobre 1415. C'est au cours de cette bataille que Jean de Bauffremont époux de Marguerite de Charny, alors seigneur de Montfort, y laissera la vie.

Bien que le traité d'Arras signé en 1435 entre Charles VII, roi de France, et Philippe le Bon, duc de Bourgogne mettra fin à la guerre avec l'Angleterre, **les écorcheurs** continueront à se livrer à des pillages.

Des documents d'archives¹ nous relatent les faits notamment dans la région de Montigny Montfort par le témoignage de certains habitants :

Jehan CONTOUR de Montigny-lez-Montfort : Pendant que les écorcheurs étaient autour de Chateaufort, il se retira à Montbard, où il vit Huguenin de CHISSEZ, capitaine de Montbard, amener le bâtard de Bourbon², qui logea chez Guillaume REMONT. Il se souvient qu'à la St-Martin dernière, lorsque **les écorcheurs** allaient en Lorraine, le dit bâtard ravagea les environs de Montigny, prit hommes et femmes, chercha à mettre le feu, et enfin rançonna Montigny à 150 saluts³, pour lesquels le seigneur de VAREMBON, qui s'était porté caution, donna une hacquenée⁴. Pendant le temps que le bâtard resta à Montbard, le sire de VAREMBON vint le chercher pour le mener à Montfort, où il attendit deux jours son payement.

Jehannin LARDELET : Pendant l'occupation de Vitteaux, **deux écorcheurs** du bâtard de Bourbon vinrent à Montfort. Le seigneur de VAREMBON envoya par eux une hacquenée audit bâtard, en payement de 150 saluts que devaient les habitants de Montigny « pour le rachat du feug que icellui bastard voulait bouter⁵ audit Montigny ». Le témoin ne sait rien de ce qui s'est passé à Montfort, lorsque les officiers refusèrent l'entrée aux seigneurs Geoffroy de THOISY et Antoine de VUILLAFANT, envoyés par le gouverneur de Bourgogne. Il ajoute que son maître a fait « ordonnance et deffense expresse à son chastelain⁶ et à ses autres officiers dudit Montfort, sous peine d'estre penduz et etranglez, qu'ils ne fussent ni si osez ni si hardiz de laisser entrer aucune personne, de quelque estat qu'il feust, audit Montfort, sans en avoir mandement ou licence de luy.

Jean de Villiers de Semur : Huit jours après le départ **des écorcheurs** de Semur, arrivèrent Jeoffroy de THOISY et Antoine de VUILLAFANS, qui montrèrent « certaines lettres et mand⁷ de M le gouverneur, à eulx adressans, pour prendre et mettre en main de M le Duc tous **les escourcheurs** qu'ils pourraient trouver ». Le témoin les accompagne à Montfort. Arrivés à chandoiseau, il fut chargé d'aller au château « sans faire semblant » ce qu'il fit avec adresse et succès. Pendant ce temps, les seigneurs de THOISY et de VUILLAFANS vinrent aux portes et demandèrent l'ouverture qui leur fut refusée. Le témoin, qui était à la cuisine, simulant l'étonnement, vint demander de quoi il

¹ Edition M. CANAT. Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne p 476 Chalon sur Saône. Dejussieu 1863.

² Il s'agit de Jean DUNOIS, comte de Longueville, fils naturel de Louis duc d'Orléans.

³ Salut d'or : monnaie qui avait pour type la vierge recevant la salutation angélique et pesait environ 3,85 grammes.

⁴ Hacquenée : il s'agit d'un cheval ou jument qui va l'ambre, c'est-à-dire qui avance à la fois et alternativement les deux jambes d'un même côté.

⁵ Bouter : placer, en vieux français.

⁶ Marguerite de CHARNY et son second mari, Humbert de VILLERSEXEL.

⁷ Sans doute mandat en abrégé.

s'agissait ; Antoine, le capitaine, lui parut très effrayé des ordres que le seigneur de THOISY lui avait montrés, mais décidé à n'y point obéir. Le témoin lui dit qu'il faisait mal de désobéir ainsi au gouverneur de Bourgogne, ce qui mettait lui et le seigneur de VAREMBON dans un mauvais cas. Mais le capitaine n'en tint compte, et humble-requête, poursuivant du sire de VAREMBON, ajouta « par la mort Dieu, se M le gouverneur et Mad sa femme y venoient, ils n'y entreroient ja , se nostre maistre ne les y boutoit ». Enfin les seigneurs de THOISY et de VUILLEFANS furent forcés de se retirer sans avoir rien obtenu.

Voilà un document intéressant sur la vie de nos ancêtres. Ces écorcheurs furent intégrés à l'armée française par Charles VII et disparurent après la guerre de Cent Ans, vers 1453 lorsque le calme fut revenu dans le pays.

Renée PAQUET